

GABON

Résumé du Profil de projet d'investissement bancable – Volume III de V

Appui à l'intensification de la filière de la banane et du plantain

Coût estimé: 8,64 million de \$EU

Durée du projet: 4 ans

Introduction. Malgré les potentialités agro-écologiques, la sécurité alimentaire au Gabon est de plus en plus dépendante des importations de céréales, dont la farine de blé et le riz. Les produits vivriers locaux (i.e. plantain, manioc) occupent toujours une place prépondérante dans les habitudes alimentaires des populations rurales, mais régressent significativement au niveau de la consommation urbaine. Dans l'état actuel de la production agricole, la filière bananière constitue, outre l'alimentation de base, une des principales sources de revenu monétaire des paysans. Les prix sont porteurs sur les marchés urbains, mais la faible productivité du travail paysan et la désorganisation du marché ne permettent pas l'obtention d'un revenu incitateur aux producteurs, ni un ravitaillement régulier des villes consommatrices. De plus, les importations de bananes/plantain, notamment à partir du Sud-Cameroun concurrencent la production nationale sur un marché de gros urbains, en partie 'contrôlé' par les commerçants camerounais. La production du plantain fait partie des traditions des paysans gabonais qui disposent d'un savoir-faire traditionnel. Les conditions agroécologiques du Gabon sont favorables à son intensification et à l'extension des superficies emblavées. Ainsi, l'organisation des circuits de commercialisation et la promotion de la production, ciblée sur la demande, permettront de relancer l'offre et d'encourager les paysans à intensifier et moderniser¹ leurs cultures de plantain, en vue de répondre à la demande des consommateurs, tant en quantité qu'en qualité (types de produits et normes) en vue d'une opération commerciale (culture de rente).

Objectifs. L'objectif du projet proposé serait d'améliorer les conditions d'existence des populations rurales et d'assurer la sécurité alimentaire nationale, en particulier dans les grands centres urbains, à travers la relance de la production et de la commercialisation de la banane et du plantain de qualité en vue de satisfaire les besoins des consommateurs urbains et d'augmenter la part de la production nationale dans la consommation.

Zones du projet et bénéficiaires. Le projet interviendrait dans les provinces du Woleu-Ntem, de la Nyanga et de l'Estuaire. Il viserait à renforcer les capacités des acteurs privés et associatifs de la filière en vue de s'approprier le développement durable de la filière.

Composantes. Le projet comprendra quatre composantes:

- Organisation des acteurs de la filière: structuration de la filière, cadre de concertation;
- Intensification des systèmes de production: relance de la recherche-développement, appui conseil, approvisionnement en intrants, extension des superficies;
- Appui à la commercialisation: organisation, transport, conditionnement, information; et
- Coordination, gestion et suivi des activités.

Mise en œuvre. Le MAEDR délèguerait la maîtrise d'ouvrage du projet à une Cellule de coordination nationale (CCN) légère, assistée de trois cellules de coordination provinciales (CCP). Un comité de pilotage (CP) se réunirait deux fois par an pour examiner l'état d'avancement du projet. Les actions d'appui de terrain seraient contractées à des prestataires de service spécialisés (ONG, bureaux d'études, etc.). Chaque prestataire de services provincial fournirait une équipe d'appui technique et économique multidisciplinaire qui dynamiserait les différents partenaires de la filière plantain et travaillerait en étroite collaboration avec les CSA concernés. Dans le cadre de l'exécution du projet, les prestataires de services provinciaux en appui à la filière plantain coordonneraient leurs activités avec les CSA départementaux qui assureraient les services d'appui technique (vulgarisation agricole) aux communautés bénéficiaires, y compris la consolidation des organisations paysannes.

¹ Notamment par la création de plantations « pérennes » et professionnelles (cultures de rente).